d'une poulie. M. le docteur Lepers a prescrit à chacun des blessés quinze jours de repos.

— L'un des ouvriers de M. P. Planquart, entrepreneur, s'est blessé à la main gauche en manipulant une feuille de zinc. M. le docteur Picquet a examiné l'ouvrier, Henri Picavet, âgé de 17 ans, demeurant rue de Lannoy, fort Desprets, et lui a ordonné six jours de repos.

PAPIERS PEINTS. — Liquidation, grand rabais, **J. Watteau-Fournier, 11, rue du Pays.** 451

LE REPOS DU DIMANCHE. — Service des pharmacies. — Dimanche 2 mars. — Pharmaciens de garde : Quartier du centre, M. Dubois, Grande-Place ; quartier de la gare, M. Didry, rue Notre-Dame.

SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE. — Un cours de Géographie commerciale aura lieu lundi 3 mars, à 8 heures et demie du soir, local Pierre Catteau. Il aura pour programme, l'« Algérie », sa mise en valeur : les populations, les entreprises privées, les travaux publics, le gouvernement général et l'administration.

SYNDICAT MIXTE DE L'INDUSTRIE ROUBAISIENNE. — Bureau Syndical. — Le Bureau Syndical se réunira lundi 3 mars 1902, à six heures précises du soir, au siège du Syndicat, 22, de la Paix. Ordre du jour : admissions : dans le Syndicat, (usines syndiquées et dizaines libres) ; dans la société de Secours Mutuels Saint-Joseph, dans les Sections syndicales. Demande de la société d'Épargne Saint-Rémi, reconstituée : sanction de l'élection du bureau, admission de ses membres. Exposition internationale de Lille 1902.

ŒUVRE DE LA BOUCHÉE DE PAIN ET DU PRÉT DU COUCHAGE. — Dons reçus : anonyme, 30 francs en espèces ; anonymes, divers lots de vieux vêtements. De M. H. Thieffry, 72, Grande-Rue, un lot de casquettes et de bérets neufs.

MADAME Vve HENRI WILLE-BARBIEUX, rue d'Alma, 35, 37, 39, 41, a l'honneur de prévenir la nombreuse clientèle de sa maison que, malgré le décès de son mari, elle continue, avec l'aide de son personnel très au courant des affaires, à s'occuper de la fourniture des *pierres* et *marbres* de constructions et de monuments funéraires, comme aussi de tous les articles s'y rapportant. 1262

Mes CHOMBART-PAYEN, 7 et 9, rue du Bois. Roubaix. Confections pour dames et enfants. Jaquettes et Collets, Robes, Costumes-tailleur, Jupes, Jupons, Corsages, Peignoirs. Grand choix d'articles de Premières Communions.

AVIS AUX GOURMETS. — Il est arrivé « Au Saumon de Hollande », 2 et 4, place Notre-Dame, un esturgeon monstre pesant 90 kilos ; il sera exposé dimanche et lundi. 56106—1282

AVIS IMPORTANT. — La Ce du Gaz de Roubaix a l'honneur d'informer sa clientèle, que, pour donner une suite immédiate aux demandes qui lui sont adressées, il est absolument indispensable que les abonnés fassent connaître exactement leur adresse (N° et nom de Rue).

Il est également nécessaire que les clients indiquant s'ils sont abonnés au compteur à sous. 139

BEURRE D'OOSTCAMP, frais, à 4 francs le kilogramme ; salé, en motte de 2 kilogrammes, à 3 fr. 90 le kilogramme.

PIANOS & HARPES PLEYEL en location. COURS DE HARPE PLEYEL chez Marcelli, 3, rue du Bois. 94597

Communications

ROUBAIX. — Club « Peu Banal ». — Réunion générale, lundi à huit heures. — Ordre du jour : comptes-rendus usuels ; cotisations ; prochain concert.

— Joyeux Pêcheurs. — Réunion mensuelle dimanche, 2 mars, à cinq heures, estaminet du « Grand Passage », Grande-Place. Ordre du jour : 1. Renouvellement du bureau ; 2. Affiliation de la société à l'U.V.F.

CROIX

LA PASSION AU CERCLE SAINT-MARTIN. — Dimanche 16 mars, à cinq heures précises, aura lieu, au Cercle Saint-Martin, la première représentation de la Passion. Ce drame mystère, inspiré des plus belles scènes de la Passion d'Oberammergau, comprend trois actes avec prologue. Le prologue s'ouvre à l'entrée du Christ à Jérusalem et va jusqu'à la Cène. Le premier acte du Calvaire au jardin de Gethsémani ; le second s'étend depuis l'interrogatoire de Caïphe jusqu'à la condamnation de Jésus ; le troisième depuis le portement de la croix jusqu'au calvaire et la résurrection. Cette pièce avec ses 80 acteurs, sa grande mise en scène, ses riches décors, ses costumes variés et un chœur de 40 exécutants avec orchestre promet d'être superbe et de dépasser la Passion de 1897 qui a eu tant de succès. Les assistants auront le plaisir de revoir les acteurs qui se sont distingués particulièrement dans les rôles de Jésus, de Judas, de Caïphe, d'Hérode, etc. Tous les acteurs nouveaux et anciens rivalisent de zèle pour assurer le succès de ces émouvantes tragédies.

CERCLE SAINT-MARTIN. — Aujourd'hui à 8 heures précises du soir, réunion générale des hommes et des jeunes gens du Cercle. Présence indispensable.

WASQUEHAL

CERCLE CATHOLIQUE. — Une grande soirée récréative aura lieu le lundi de Pâques, 31 mars, à cinq heures et demie, dans la salle des fêtes du Cercle catholique St-Augustin. Elle est organisée par la Fanfare de Wasquehal avec le concours de M. L. Ghilbert, membre de la société nationale « Les Cruch-Sicks » lauréat des concours de Tourcoing ; de la « Symphonie » (25 exécutants), sous la direction de M. Dervaux Henri, chef de la Fanfare et de la section lyrique de la société qui interprétera « La Cagnotte », comédie en cinq actes du spirituel Labiche.

Le spectacle commencera par « La Grammaire », un acte des plus gais du même auteur. Décors entièrement neufs de M. François Vanisberg ; costumes de la maison Heyckmann de Lille.

Prix des places : premières, 2 fr. ; deuxièmes, 1 fr. ; troisièmes, 0 fr. 50. On peut se procurer des cartes d'entrée au siège de la société « Café de l'Épinette », chez M. Victor Delannoy, et chez les membres de la Fanfare.

LANNOY

UN ACCIDENT DU TRAVAIL. — Dans la fabrique de MM. Delfennes-Duplouy frères, un tisserand, Joseph Lefèvre, âgé de 28 ans, demeurant à Lys, rue de Strasbourg, s'est blessé à la main droite en soulevant une ensouple. M. le docteur Parmentier lui a prescrit vingt jours de repos.

HEM

UNE SÉRIE DE VOLS. — Pendant la nuit de jeudi à vendredi, quatre vols ont été commis dans la commune : Au Petit Lannoy, on a enlevé, chez M. Léon Delmet, tisserand, trois caleçons en coton, d'une valeur totale de cinq francs, qui séchaient dans la cour.

Près de là, on a volé chez M. Augustin Decottignie, journalier, un jupon estimé deux francs. Dans le même quartier, M. François Vaurest, a constaté la disparition d'un pantalon, d'un caleçon, d'une chemise et d'une toile à matelas, valant ensemble douze francs.

A l'Hempempont, chez M. Auguste Aubert, cabaretier, on a pris une pèlerine, une camisole, deux paires de chaussette, une paire de bas, et deux caleçons, en tout pour vingt-cinq francs. On ne connaît pas l'auteur de ces vols.

FLERS

LE BUREAU DE BIENFAISANCE, dans sa dernière réunion, a décidé à l'unanimité qu'à partir du 1er mars, toutes les personnes portées sur les listes d'assistance, qui auront chez elles des animaux de fantaisie, tels que pigeons, coqs, poules, chiens, seront rayées de ces listes.

LEERS

RAMONEURS SANS SCRUPULES. — Sous ce titre nous avons relaté l'odyssée de deux ramoneurs F. L... et V. G... de Roubaix.

Contrairement à ce qu'on avait dit, ceux-ci n'ont pas exhibé des papiers au nom de Jean Villaz, pas plus qu'ils ne se sont présentés à l'administration municipale. En réalité ils se sont présentés dans une centaine de maisons environ, se disant chargés de ramonage, ce qui était faux, puisque depuis de longues années, c'est M. Villaz qui est chargé de ce travail suivant convention avec la municipalité. Dans la plupart des maisons, on a soldé la quittance de 0,30 qui était présentée signée F..., sans exiger le ramonage, dans d'autres, nos deux ramoneurs, mis en demeure de faire le travail pour être payés, se sont exécutés, et dans d'autres enfin, on a payé sur la promesse que le travail serait fait à bref délai, mais on attend toujours.

La gendarmerie de Wattrelos poursuit l'enquête ouverte à ce sujet.

ANNAPPES

Réunion du Conseil municipal. — Le Conseil municipal s'est réuni, samedi soir, à huit heures, sous la présidence de M. de Montalembert, maire. Étaient présents : MM. Desruelles, Lestrez, adjoints ; Haute, Damide, Debrock, Delsalle, Paulvaiche, Constant, Picavet, Montagne, Choquel, Delbecq, Béghin, André, Suel, conseillers municipaux. — Absent : M. Hennin.

M. de Montalembert exprime, en quelques mots, les regrets qu'a causés la mort de M. Schneider. Le procès-verbal de la dernière séance est ensuite adopté, après une observation de M. Suel.

—— Vote de crédits pour l'entretien des rues et chemins. — L'aide-cantonnier a travaillé plus longtemps que ne l'avait prévu la Commission des travaux ; il a été nécessaire de lui allouer la somme de 210 francs en plus du crédit proposé. — Adopté. — A ce propos, plusieurs conseillers demandent qu'on surveille le travail du cantonnier, dont le temps n'est pas toujours consciencieusement employé. — M. le Maire répond que le cantonnier fait sérieusement son travail et, qu'en outre, on ne peut pas toujours être près de lui pour voir ce qu'il fait.

—— Vote de crédits pour l'assistance médicale gratuite. — On vote un crédit supplémentaire de 459 francs, nécessité par l'augmentation des dépenses de l'assistance médicale gratuite et par la diminution du crédit départemental qui, ayant été jusqu'à présent de 50 0/0, n'est plus que de 40 0/0.

—— L'institutrice de Marchenelle a demandé qu'on lui alloue la somme de 14 francs par an pour payer la femme chargée du balayage de l'école. Le Conseil décide de porter à 20 francs pour chaque école la somme affectée à ce service. Ce sera donc une augmentation globale de 80 francs au prochain budget.

—— Taxe sur les chiens. — Plusieurs personnes, qui n'habitent plus actuellement la commune, n'ont pas payé la taxe sur les chiens ; on pourrait les poursuivre, mais comme cela entraînerait des frais et que, d'ailleurs, il serait très difficile de retrouver les délinquants, le Conseil décide de passer outre.

—— La liste des titulaires des bourses sera maintenue sans modification.

—— Le nommé Boel, lors du tracé du chemin de la gare d'Ascq, avait accepté l'alignement sans conditions, mais il a réclamé ensuite la somme de 375 francs, non pour le terrain qu'il possédait au moment du tracé, mais pour une parcelle de terre achetée depuis. Comme le premier propriétaire de ce terrain n'avait pas donné par écrit son adhésion à l'alignement, on ne peut refuser d'indemniser M. Boel. Mais ses prétentions sont, paraît-il, exagérées ; le Conseil décide donc de faire de nouvelles démarches.

—— Un crédit de 66 francs est voté pour l'ancien greffier de mairie, qui a encore rempli cet emploi durant les mois de janvier et de février.

—— On décide de maintenir la situation actuelle en ce qui concerne le nommé Georges Paulvaiche, comme soutien de famille. Quant à Louis Deleporte et Emile Benoit, on fera des démarches très pressantes.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à neuf heures quinze.

IMPRIMERIE ALFRED REBOUX *Maison fondée en 1835*
A ROUBAIX, Grande-Rue, 71
A TOURCOING, rue Carnot, 5
Spécialité d'AFFICHES, **Prospectus** à bon marché.
Programmes. Invitations. Convocations. 3

Plantes stérilisées, Couronnes. Lallemand-Dubar, 31, Grande-Rue

POUR AVOIR DES DENTS imitant le naturel et à des prix modérés. S'adresser à M. Polack, dentiste, rue d'Inkermann, 56, les mardis et vendredis de 2 à 5 heures. Extraction sans aucune douleur.

Œufs frais, 13, rue du Bois.

LA LUTTE
contre la
TUBERCULOSE
LA GUERISON

Je viens de recevoir à ce sujet, toujours d'actualité, hélas! les bonnes feuilles d'un mémoire qui a fait beaucoup de bruit ces temps derniers. Présenté à l'Académie des sciences et à l'Académie de médecine par un de nos plus éminents praticiens, le docteur G. Livet, et bien qu'il soit purement technique, il intéresse les malades aussi bien que les médecins.

Je considère comme un devoir d'en parler : on ne saurait jamais trop faire connaître à ceux que cela touche les moyens de guérison mis à leur disposition, et c'est une singulière idée que de reprocher aux inventeurs de remèdes éprouvés scientifiquement de les indiquer au public.

Dans le cas précent, il s'agit de la Bacillinine, que deux cents médecins emploient en ce moment. Pourquoi l'emploieraient-ils, pour le plus grand bien des malades, s'ils ne savaient pas qu'elle existe et qu'elle guérit ? Et quel meilleur moyen de le leur faire savoir que la grande voie de la presse? Voyez-vous le docteur Roux découvrant cet admirable sérum de la diphtérie, et, content d'une communication à l'Académie, attendant, les pieds sur les chenêts, qu'on lui en demande ?

Un médicament qui, dans l'état actuel de la science, est le seul qui ait des chances de guérir les tuberculeux à *tous* les degrés intéresse le monde entier; l'indiquer à tous, médecins et malades, c'est donc faire un acte de haute humanité.

Le mémoire du docteur G. Livet montre l'action de la Bacillinine : 1° sur le bacille de Koch, qu'elle détruit; 2° sur ses toxines, qu'elle neutralise; 3° sur le terrain, c'est-à-dire sur l'individu, qu'elle reconstitue d'une part, et, de l'autre, immunise contre la maladie.

La moyenne des guérisons est de 84 %. Quel est le remède aujourd'hui susceptible de produire d'aussi heureux résultats ?

Consultations lundi, mardi, jeudi et vendredi, à 10 heures, 52, boulevard de la République, à Roubaix.

Tarif de faveur pour les ouvriers.

LA MODE

Jamais la mode n'a laissé à chacun plus de latitude. Le choix des tissus et des garnitures est considérable, et chaque femme peut apporter dans sa toilette une note toute personnelle. Tout est permis et vous serez élégantes en observant un seul point : La ligne ! *Oui*, la ligne gracieuse qu'imprime seul le corset droit.

Sans ce corset idéal, vos toilettes dateront. Il leur manquera ce cachet artistique qui constitue toute la mode d'aujourd'hui, et la mode de demain. Le corset cintré est absolument proscrit. Mais le corset droit ne donne l'élégance qu'en allongeant considérablement la taille et en imprimant à la hanche un mouvement en arrière très gracieux. Enfin il doit être très cintré derrière.

C'est une science réelle que l'exécution de ce corset. Il faut une coupe savante, une très grande habileté pour résoudre le problème. Les tissus se biaisent au millimètre, voilà pourquoi ce corset moule absolument la personne et ne se déforme pas. Un corset dont le tissu se plisse, même après un long usage, est un corset mal exécuté.

Le corset LE PRODIGIEUX réalise toutes les conditions de l'esthétique et fait la silhouette élégante.

Il imprime à la toilette cette allure ondoyante qui sied à tous les genres de beauté.

Le corset LE PRODIGIEUX, exécuté à Paris, est parfait de coupe. Il est fait en vraie baleine neuve garantie.

On trouve LE PRODIGIEUX chez Mlles Bulteau, rue Saint-Georges, 22, à Roubaix.

La maison s'est adjoint une jeune fille formée à Paris et qui excelle dans la pose du corset.

Outre le choix considérable en magasin, la maison se charge des corsets sur mesure ; les retouches et les exécutions se font à Paris.

Les corsets sur mesure sont livrés en quatre jours. Aucune tailleuse au courant de la mode ne consent à travailler sur le corset cintré, persuadée que ses clientes lui feraient avant peu des reproches de n'avoir pas imposé LE PRODIGIEUX.

LE PRODIGIEUX se fait en vraie baleine neuve, à partir de 16 fr. 75 et jusqu'à 100 francs.

Mlles Bulteau tiennent toujours leur rayon de lingerie. 1342

BOIS A BRULER
BUCHES, ALLUME-FEUX, FAGOTS gros et petits
PRATTE-BUISINE, Bd de Strasbourg, 75, Roubaix
CHARBONS DE TOUTES PROVENANCES

WATTRELOS

ECHENILLAGE. — Beaucoup de personnes ont suivi les prescriptions de l'arrêté réglementaire concernant l'échenillage, et le délai étant passé depuis un certain temps déjà, des procès-verbaux vont être dressés, et nous savons que le service de police a reçu à cet effet, des instructions pour sévir immédiatement.

PLAISIRS DU JEUNE AGE. — Sonner aux portes et s'enfuir, voir de loin un monsieur furibond, c'est le plaisir du jeune âge ; mais un habitant de la Vieille-Place, légitimement furieux d'avoir été souvent mystifié de la sorte, a giflé une fillette, qui paraît-il, a payé pour d'autres, car elle n'est pas coupable. Plainte a été portée par les parents.

LA FRAUDE — Les préposés Savelon et Outtier ont arrêté vendredi à minuit, carrière Béghin, un ouvrier débourreur, Raymond Delmotte, demeurant à Roubaix, rue des Vélocipèdes, 11, qui était porteur de 21 kilogs d'allumettes, valeur 94 fr. 50.

SOCIÉTÉ DE GYMNASTIQUE « LA GAULOISE ». — Le Comité informe tous les membres (gymnastes et vétérans), qu'la réunion mensuelle aura lieu aujourd'hui dimanche, à 4 heures et demie précises, au local, café Vincent Varasse. Ordre du jour : Cotisations. Distribution des prix du classement. Questions diverses. L'amende sera appliquée aux absents.

TOURCOING

LA LOI DE DIX HEURES ET DEMIE. — Nous recevons la communication suivante :

« Le Syndicat des filateurs de laines de Tourcoing demande de surseoir à l'application de la loi de dix heures et demie qui est appelée à apporter une très grande perturbation dans l'industrie de la filature de laines et à la placer dans une situation très défavorable.

» Au cours de la discussion de la loi sur la réglementation des heures de travail, il a été dit qu'à la suite de l'application de la loi de onze heures en France, les autres Etats concurrents seraient amenés à adopter chez eux, la même durée de onze heures de travail : Ce n'était là qu'une simple hypothèse, car les nations concurrentes, continuent à travailler comme auparavant.

» S'il a été possible, pour l'application de la loi de onze heures, d'atténuer dans une certaine proportion l'effet de la diminution des heures de travail au point de vue de la production, — du côté des patrons par une certaine accélération des moteurs ; du côté des ouvriers, par un travail plus soutenu, — ce n'en sera plus de même pour l'application de la loi de dix heures et demie ; l'effort pour l'augmentation de la production ayant été donné.

» Cette diminution d'heures de travail va créer de nouvelles difficultés pour l'industrie de la filature de laines : Les ouvriers vont demander à être augmentés pour arriver au gain qu'ils obtiennent avec la journée de onze heures ; ils établiront que s'ils travaillent moins, leurs charges restent toujours les mêmes, et qu'il leur faut gagner de quoi nourrir et élever leur famille.

» Les patrons ne pourront accorder l'augmentation sans porter préjudice à la prospérité de leur industrie, qui, de ce fait, se trouverait grevée de nouveaux frais et dans un état d'infériorité marquée, pour l'écoulement de ses produits à l'exportation.

» Les traités de commerce ont été établis d'après la puissance de production de la France, au moment où la loi de douze heures était en vigueur. Si, par le fait de la diminution des heures de travail, le coefficient de la production de la filature de laines se trouve changé, nos traités de commerce ne produisent plus leurs effets et nous nous trouvons dans une situation inférieure pour l'écoulement de nos produits, par rapport aux nations voisines, nos concurrentes.

» Les frais généraux de la filature de laines, aussi bien que ses impôts n'ont pas diminué en même temps que la loi imposant la diminution des heures de travail. Ces frais généraux, ainsi que ces impôts, répartis sur une production sensiblement moindre, augmentent dans une forte mesure le prix des filés, au grand détriment des consommateurs et au grand désavantage des exportateurs.

» Cette nouvelle réduction d'heures de travail a déjà produit des effets funestes pour la production et la main-d'œuvre nationales. Des établissements industriels sont allés s'installer au-delà de la frontière et actuellement, quatorze établissements sont en voie de construction en Belgique.

» En conséquence, le Syndicat des filateurs de laines de Tourcoing, pour les raisons sus-indiquées, insiste auprès des Pouvoirs Publics, pour surseoir à l'application de la loi de dix heures et demie, jusqu'à ce qu'une entente internationale soit établie entre toutes les puissances de l'Europe.

» Il demande en outre que la durée de la journée de travail soit fixée à onze heures, pour tous, indistinctement.

Pour le Syndicat des filateurs de laines,
Le Président :
Romain FLIPO. »

COURS D'INSTRUCTION MILITAIRE. — Nous rappelons aux conscrits de la classe 1901, qui désirent suivre le cours d'instruction militaire (école du soldat, qui a lieu tous les dimanches matin, qu'ils peuvent se faire inscrire, dimanche, 2 mars, de dix heures à midi, au Gymnase municipal, rue Verte, 71.

La cotisation pour l'année entière est de deux fr. qui seront affectés à l'achat des munitions et des prix de tir de fin d'année.

L'UNION COMMERCIALE DE TOURCOING fait distribuer en ville, la circulaire suivante :

« Aux habitants de Tourcoing, propriétaires, rentiers, industriels, fabricants, négociants, fonctionnaires, employés, ouvriers et à leurs familles : Mesdames et Messieurs, permettez-nous de vous rappeler que nous sommes tous solidaires et qu'il est de notre devoir, à tous, de contribuer à la prospérité de notre ville, en « dépensant dans Tourcoing, l'argent gagné à Tourcoing ».

» A l'approche des fêtes de Pâques et du printemps... Au lieu d'aller faire des achats au dehors, où la plupart du temps vous payez beaucoup trop cher relativement à la marchandise achetée, l'« Union Commerciale » vous demande à nouveau de penser aux commerçants de la ville, qui, eux, « vous serviront en toute confiance ».

» Voyez les étalages... Visitez les magasins... Comparez les prix et les articles... et vous serez persuadés qu'à Tourcoing vous trouverez facilement le choix, le bon goût, la qualité, la solidité... et le bon marché.

» L'« Union Commerciale » espère que son appel sera entendu et vous remercie bien sincèrement de la préférence que vous voudrez bien accorder aux commerçants tourquennois, pour vos prochains achats.

» L'« Union Commerciale de Tourcoing. »

ASSOCIATION AMICALE DES ANCIENS ÉLÈVES DES FRÈRES. — On nous prie d'informer les membres de cette Association, qu'une messe sera chantée, mardi 4 mars, à six heures et demie, (6 h. 1/2), dans la chapelle des Frères, rue d'Austerlitz, pour le repos de l'âme de leur distingué et regretté confrère, M. Archange Bodin. Ils sont priés d'y assister.

LE MOUVEMENT DE LA POPULATION ÉTRANGÈRE. — Durant la semaine dernière, c'est-à-dire du 24 février au 1er mars 1902, le mouvement de la population étrangère s'est fait comme suit : Arrivées : hommes, 5 ; femmes, 8 ; enfants, 4. Départs : hommes 8 ; femmes 6 ; enfants 2.

LA GRÈVE DE LA FILATURE VANDEN BERGHE. — Nous recevons la lettre suivante :

Monsieur le Rédacteur
du « Journal de Roubaix »,

« Je vous prie de vouloir bien insérer dans votre prochain numéro l'avis suivant :

» J'ai l'honneur d'informer les 35 ouvriers rattacheurs, » qui, sans m'en donner avis, ont quitté mon établissement le 31 janvier dernier, que je les considère comme » ayant rompu leur contrat, et qu'en conséquence leurs » livrets sont à leur disposition.

» Les fileurs et les bacleurs auront la facilité de reprendre le travail le mercredi 5 mars au matin, dernier » délai.

» Passé cette date, les salles de filature seront fermées.

» Recevez, Monsieur le Rédacteur, mes bien sincères salutations. » Vve VANDEN BERGHE-DESURMONT. »

UN VOL IMPORTANT DANS UNE FERME. — ARRESTATION D'UN CHEMINEAU. — Dans la soirée de vendredi, vers six heures et demie, alors que M. et Mme Toulemonde-Liagre, fermiers, route du Mont-à-Leux, prenaient leur repas dans leur cuisine et que les domestiques, Pierre Clayes et Victor Devos étaient occupés à l'étable, un malfaiteur, un chemineau, s'est introduit dans la chambre des domestiques, située au rez-de-chaussée, à l'entrée de la cour de la ferme et y a dérobé une quantité de vêtements d'hommes appartenant aux ouvriers, pour une valeur de soixante francs environ, ainsi qu'un livret de caisse d'épargne représentant un versement de huit cents francs, au nom de l'un des domestiques, Pierre Clayes. Lorsque, quelques instants plus tard, le vol a été constaté, tous les soupçons se portèrent sur un homme qui avait été aperçu rôdant autour de la ferme. Aussitôt des recherches furent faites et on ne tarda pas à découvrir l'inconnu en question, qui s'était endormi dans un fournil situé derrière la ferme. Invité par le fermier à expliquer sa présence dans ce lieu, il ne répondit pas et voulut s'éloigner en simulant l'ivrogne.

Sur ces entrefaites, Mme Toulemonde-Liagre, la fermière avait informé la police et les agents, sous la conduite du brigadier Baulois, vinrent s'emparer du voleur présumé.

Le chemineau fut conduit à la permanence centrale où il passa la nuit.

Durant toute la journée de samedi, il a été longuement interrogé par M. Proix, commissaire de police du 1er arrondissement, qui a essayé d'en obtenir des aveux. On le fouilla, mais on ne retrouva rien sur lui. Camille Buyck, ainsi se nomme l'homme arrêté, a déclaré avoir été occupé dans la ferme où par suite, bien connaître les domestiques Clayes et Devos. Ce détail indiquerait précisément la culpabilité de l'individu, car tout étranger à la ferme se serait bien gardé d'en franchir l'entrée sans connaître les chiens de garde qui s'y trouvent, deux véritables molosses.

D'autre part, dans la ferme à l'endroit où s'était caché Buyck, on a retrouvé un sac contenant des vêtements mouillés, consistant en bas, jupons, caleçons, etc., de femmes et d'enfants. A n'en pas douter, ces objets qui étaient en la possession du vagabond, sont le produit d'un vol. L'arrestation de Buyck a été maintenue, malgré ses dénégations. L'enquête se poursuit.

GRAVE ACCIDENT A UN CHAUFFEUR. — Samedi matin, vers sept heures, un accident qui présente une certaine gravité, s'est produit dans l'établissement de M. Malfait-Desurmont fils, filateur, rue Saint-Pierre. Le chauffeur de cette usine, Henri Delcourt, âgé de 36 ans, demeurant rue de Menin, 65 bis, a eu l'avant-bras gauche fortement comprimé entre les obturateurs de la machine à vapeur. Il en est résulté une contusion violente qui entaînera une incapacité de travail d'une vingtaine de jours. Après avoir reçu les soins de M. le docteur Duquennoy, l'ouvrier a été reconduit à son domicile.

VOLEUR EN FUITE. — Procès-verbal a été rédigé à la charge d'un journalier, Henri Bondroit, âgé de 22 ans, sans domicile fixe, qui s'est rendu coupable de vol et d'escroquerie. Après avoir volé six poules au domicile de son frère et escroqué une somme de vingt francs à un cabaretier de la rue du Tilleul, Léon Callewaert, Bondroit a pris la fuite. Malgré les recherches faites par la police, on n'est pas parvenu à découvrir sa retraite.

UN JEUNE HOMME PERDU ET RETROUVÉ. — Nous avons annoncé la disparition d'un jeune homme de vingt ans, Jean-Baptiste Ferrant, demeurant à la Marlière, qui avait quitté le domicile de ses parents, rue des Trois-Pierres, 443, le 29 décembre dernier. Le disparu est revenu au domicile paternel, vendredi, après avoir vécu, deux mois, chez un de ses parents.

LES ARRIVAGES AUX HALLES. — Hier samedi, il est arrivé aux halles : pommes de terre, 1.500 kil. ; choux-fleurs, 200 kil. ; huîtres, 1.000 ; marée, 60 kil. ; beurre, 17 kilos.

INFRACTION A UN ARRÊTÉ D'EXPULSION. — Une journalière, Eulalie Dereuck, âgée de 47 ans, domiciliée à Mouscron, a été arrêtée pour infraction à un arrêté d'expulsion, samedi matin. Cette femme venait de subir une peine de trois mois d'emprisonnement pour le même motif.

IMPORTATION DE LA LIBRAIRIE ÉTRANGÈRE. — Dans le courant du mois de février, il est entré en France par la gare de Tourcoing : livres en langues mortes, 1.710 kilos ; livres en langue française, 1.920 kil. ; musique étrangère imprimée, 540 kil. ; chromolithographie étrangère, 1.795 kil. ; livres de bibliothèques particulières, 520 kil. ; clichés en cuivre, 760 kil. ; imprimés avec blanc à remplir à la main, 1.200 kil. ; journaux français flamands, 1.960 kil. ; soit un total de 11.300 kilogrammes expédiés en 156 colis. Ces diverses expéditions ont nécessité la rédaction de 46 procès-verbaux.

LES ACCIDENTS DU TRAVAIL. — Dans la filature de M. Félix Desurmont, rue d'Austerlitz, un magasinier, Louis Assemaine, 48 ans, rue d'Alsace, s'est tordu le poignet droit en fermant la porte du vaporisateur. Dix jours de repos.

— Une soigneuse, Romanie Vermant, 24 ans, rue de Denain, 4, employée à la filature de coton de M. Flipo fils aîné, rue du Château, s'est blessée à la cheville droite contre le bâti du métier. L'incapacité de travail sera de huit jours.

— Un tisserand, Arthur Deman, 21 ans, domicilié à Reckem, travaillant à la fabrique de MM. Mathon et Dubrulle, boulevard Gambetta, a eu l'annulaire gauche écrasé entre le temple et l'échasse. Dix jours de repos lui ont été prescrits.

— Un serrurier, Jules Loosveldt, 26 ans, demeurant rue des Champs, 142, occupé pour le compte de M. Louis Beuque, constructeur, rue du Brun-Pain, s'est fait un tour de reins en soulevant une tôle. L'ouvrier devra subir une incapacité de travail de sept jours.

— Dans la filature de coton de MM. Motte frères, rue des Pists, un fileur, Louis Parmentier, 43 ans, demeurant rue du Japon, 5, s'est fait une coupure au gros orteil droit. Huit jours de repos.

— Dans la même usine, un rattacheur, Norbert Ghesquière, 18 ans, demeurant rue des Etudiants, 45, en rattachant, s'est fait une contusion au pied droit.

POUR TOUS. — Les 3, 4, 5 et 6 mars, il sera distribué à la Pharmacie rationnelle, 18, rue Carnot, en face des Halles centrales, comme prime absolument gratuite des savons, flacons d'eau de Cologne et fume goudron à tous les acheteurs d'au moins 25 centimes de marchandises. 1323d

Oscar Couvreur, *tailleur, 26, Grande-Place, Tourcoing*
COMPLETS 1re COMMUNION, à partir de 15 fr. 75
Confections pour hommes. Confections pour dames. 97145

Solde tissus d'ameublement. 50, rue de Paris

LE BROUTTEUX se recommande pour les articles de PREMIÈRE COMMUNION : livres, chapelets, images et objets de piété. Grand choix à des prix modérés. 853

12 portraits soignés avec prime 5 francs. 6 pour 3 francs, 81, rue Desurmont, Tourcoing.

MOUVAUX

POUR L'ŒUVRE DE L'HOSPICE. — M. Delphin-Dumortier, conseiller municipal de Tourcoing, a fait don d'une somme de cinq francs au profit de l'Œuvre de l'Hospice.

BOUSBECQUE

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL. — Le Conseil municipal de Bousbecque se réunira aujourd'hui dimanche, à onze heures, pour tenir sa séance de la session de février.

HALLUIN

SÉANCE PUBLIQUE d'orgue dans les ateliers de MM. Annessens, fabricants, rue du Nord, mercredi prochain, à trois heures, par M. Vilain, organiste d'Ostende, sur un instrument destiné à la nouvelle église de Notre-Dame de Plaisance de Paris. 1318

LILLE

NOMINATION UNIVERSITAIRE. — M. Angellier, professeur à l'Université de Lille, ancien doyen de la Faculté des lettres, vient d'être délégué dans les fonctions de maître de conférences d'anglais à l'Ecole Normale, en remplacement de M. Hovelacque, nommé inspecteur général de l'enseignement des langues vivantes.

UN AUDACIEUX CAMBRIOLAGE. — Vers une heure et demie, samedi matin, la police a surpris trois individus qui traînaient une charrette chargée de sacs bâches de café. On a reconnu que ce café avait été volé

FEUILLETON DU 3 MARS 1902 N° 203

La Mendiante de St-Sulpice

Par XAVIER DE MONTÉPIN

ROSE & MARIE-BLANCHE

Gilbert et le pseudo-Grancey attendaient avec une impatience fiévreuse le moment d'agir, subordonné au départ de Rose.

Tous deux prêtaient l'oreille au moindre bruit.

Ils n'entendaient rien chez Jeanne Rivat. Aucun cliquetis de cuillères frappant les assiettes, aucun mouvement, et ils se perdaient en conjectures.

Brusquement Gilbert saisit le bras de l'ex-clerc.

— Ecoutez — lui dit-il.

— Quoi ?

— On monte l'escalier... — Entendez-vous?

— Oui.

En effet un bruit de pas légers sur les marches se rapprochait rapidement.

— On vient... on vient... — murmura le mari d'Henriette avec un véritable effarement.

— Oui, et on ne peut venir qu'ici, puisque personne, excepté Jeanne Rivat, n'habite ce corps de logis... — Eh bien, tant pis pour celui qui nous arrive si mal à propos... — Il n'entrera pas !

Et Grancey tira de sa poche un couteau de Nontron dont il s'était muni à tout hasard.

On montait toujours.

— Qu'allez-vous faire ? — bégaya Gilbert d'une voix étranglée par la peur.

— Le nécessaire.

En ce moment la silhouette de Servais Duplat se dessina dans l'encadrement de la fenêtre du carré.

— Va-t'en, va-t'en... — siffla Grancey, les dents serrées. — On grimpe l'escalier... Tiens-toi prêt...

Servais disparut.

Les pas légers trébuchaient sur les marches dans les ténèbres, mais continuaient à se rapprocher.

Encore deux secondes, et la personne qui était là atteindrait le carré.

Huit heures sonnèrent.

De Grancey distingua vaguement, au milieu de l'ombre, une forme de femme.

Il allait s'élancer, mais il s'arrêta, cloué sur place.

La porte de Jeanne venait de s'ouvrir et Jeanne elle-même apparaissait, une lampe à la main.

Le visage de Rose — (car c'était Rose qui montait, nos lecteurs l'ont deviné), — se trouva en pleine lumière.

De Grancey, stupéfait, recula en balbutiant :

— Marie-Blanche ! !

Gilbert Rollin, abusé, lui aussi, par la prodigieuse ressemblance des deux jumelles et ne pouvant comprendre ce qu'il voyait, fut obligé de s'appuyer sur l'épaule de son compagnon, car ses jambes croulaient sous lui.

— Bonsoir, maman Jeanne... — dit Rose, et elle entra dans le logement dont la porte se referma derrière elle.

— C'est elle... C'est Marie-Blanche... — répéta l'ex-clerc d'avoué.

— C'est ma fille, — murmura Gilbert. — C'est son visage, sa voix, son regard... et cependant je me demande si je rêve... Que viendrait-elle faire ici ?...

— Je vous dis que c'est elle...

Gilbert tressaillit.

— A moins que... — commença-t-il, puis, sans achever sa phrase, il ajouta : — Je veux m'en assurer à l'instant... Venez... hâtons-nous...

Duplat reparaissait dans l'encadrement de la fenêtre.

— Ah ça ! qu'est-ce que vous fichez ? — demanda-t-il.

Ce fut Grancey qui répondit :

— Viens... — L'affaire est manquée pour aujourd'hui...

— A cause ?

— Marie-Blanche vient d'entrer chez Jeanne...

— La fille du patron ?

— Oui.

— Pas possible!

— Tais-toi et suis-nous...

Les trois hommes descendirent en toute hâte les escaliers, au risque de se rompre le cou et de révéler leur présence en faisant du bruit.

Dans la cour, ils ralentirent le pas et se dirigèrent vers la porte de sortie.

Elle était fermée.

— Cordon, s'vous plaît ! — cria Servais sans hésiter.

La portière tira le cordon et les misérables gagnèrent la rue.

Sur le trottoir, l'ex-fédéré fit halte.

Il avait, lui, particulièrement intérêt à ce que Jeanne Rivat fût réduite au silence.

— Vous savez que je ne comprends goutte à tout ça ! ! — dit-il. — Je veux une explication... — Que s'est-il passé ? Jeanne était seule ... la donzelle qu'elle a recueillie est rentrée au lieu de sortir... — Il ne fallait pas attendre son retour... et puis, à quel propos parlez-vous de Marie-Blanche, la fille du patron ?...

— Je te répète que c'est elle, Marie-Blanche, qui vient d'arriver... — répéta de Grancey.

— Chez Jeanne Rivat ! ! — Je m'y perds ! — Ce n'était donc pas